



DDCP-YD/CHS (2014) 27

Strasbourg, le 12 octobre 2014



**Gabala, Azerbaïdjan**  
1-5 octobre 2014

**Message du Forum**  
au Conseil de l'Europe

Nous, jeunes militants des droits de l'homme, coordonnateurs nationaux et partenaires de la campagne de jeunesse du Conseil de l'Europe *Mouvement contre le discours de haine*, nous sommes réunis au forum de Gabala, Azerbaïdjan, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2014, afin de mettre notre expérience et nos aspirations au service de la campagne. Le forum a été organisé conjointement par le Service Jeunesse du Conseil de l'Europe et le ministère de la Jeunesse et des Sports d'Azerbaïdjan dans le cadre de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Assemblée nationale des organisations de jeunesse de la République d'Azerbaïdjan.

La capacité des jeunes à être acteurs du changement dans la société est souvent méconnue. Dès sa préparation, cette campagne a été pilotée par des jeunes qui ont mis leur créativité, leur talent et leur énergie au service du bien commun. Nous menons cette campagne parce que nous sommes convaincus que la dignité et les droits de l'homme doivent être respectés dans toutes les sphères de la vie, y compris sur internet. Nous unissons nos efforts parce que le discours de haine en ligne est un phénomène mondial qui ne connaît pas de frontières : internet fait aussi partie de l'espace public. Nous travaillons ensemble parce que nous croyons à un changement positif : il est possible et nécessaire de s'attaquer au discours de haine, de le combattre et de le réprimer.

L'Europe traverse une profonde crise des droits de l'homme, qui menace notre socle de valeurs communes. L'antitsiganisme, l'antisémitisme, le rejet des personnes handicapées, l'homophobie, la transphobie, l'islamophobie, le sexisme, le racisme, la xénophobie et la ségrégation sont de plus en plus fréquents dans nos sociétés. Le discours de haine contribue à cette tendance. Il suscite également des crimes de haine, dont les victimes comptent souvent parmi les personnes ou les groupes les plus vulnérables de la société. Nous ne pouvons pas rester indifférents face à cela. Le Conseil de l'Europe doit assumer fermement son rôle de référence, de gardien des droits de l'homme dans toute l'Europe. La sécurité démocratique doit se fonder sur une culture des droits de l'homme qui ne s'arrête pas aux frontières du cyberspace.

Nous menons notre campagne avec des moyens très variés et avec un soutien très inégal de la part des autorités gouvernementales. La promotion des droits de l'homme sur internet ne saurait être de la seule responsabilité des bénévoles et des organisations non gouvernementales. Les institutions publiques, notamment celles qui s'occupent des politiques de jeunesse, doivent apporter leur soutien et leur aide aux militants.

Nous avons été encouragés par le soutien que nous ont témoigné le Secrétaire Général, l'Assemblée parlementaire, le Commissaire aux droits de l'homme et les Présidences du Comité des Ministres. Nous restons déterminés à œuvrer pour que le discours de haine en ligne ne soit pas accepté comme un phénomène « normal » et à mobiliser les jeunes en ce sens. Nous voulons renforcer la participation et la citoyenneté des jeunes en ligne, y compris dans les processus de gouvernance d'internet. Nous attendons du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres qu'ils fassent preuve de la même volonté d'élaborer des politiques et de mener des actions pour y parvenir. Les hommes politiques et les personnalités publiques doivent, pour leur part, faire preuve de responsabilité en s'abstenant de se livrer à des discours de haine et en les condamnant à toutes les occasions.

Combattre le discours de haine et soutenir une culture des droits de l'homme nécessitent d'investir dans l'éducation, en particulier l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. L'éducation, c'est l'assurance-vie de nos démocraties : nous ne pourrions pas éradiquer totalement le discours de haine sur internet, mais grâce à l'éducation nous pourrions limiter sa fréquence et son impact.

Nous avons compris que, pour mener une campagne contre le discours de haine en ligne, il faut y associer de nombreux acteurs, notamment les entreprises et les médias en ligne. Nous avons besoin du Conseil de l'Europe pour insister auprès de ces acteurs sur la nécessité d'accorder une priorité élevée aux droits de l'homme et à la dignité, et pour les rappeler à leurs responsabilités. Les droits de l'homme en ligne sont l'affaire de tous.

Nous sommes alarmés par l'ampleur du discours de haine dans les conflits armés, où il est aussi utilisé comme arme de propagande. Internet renforce son impact. Le discours de haine attise l'animosité et les préjugés interethniques jusqu'à atteindre des niveaux qui rendent très difficiles la réconciliation et la transformation des conflits.

Notre campagne commune n'est pas terminée. Nous appelons le Conseil de l'Europe et ses Etats membres à :

1. reconnaître le discours de haine en ligne, y compris le cyber-harcèlement, comme un problème sérieux ayant de graves conséquences pour les personnes concernées comme pour la santé des démocraties. Les Etats membres doivent réaffirmer leur soutien à la campagne en lui allouant des ressources suffisantes. Les pays qui n'ont pas encore lancé leur propre campagne devraient être encouragés à le faire.
2. revoir la définition du discours de haine établie par le Conseil de l'Europe en vue d'y inclure la dimension en ligne et de reconnaître l'antitsiganisme, le rejet des personnes handicapées, le sexisme, la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et l'islamophobie comme des formes fréquentes de discours de haine.
3. faire connaître les instruments juridiques existants contre le racisme et la xénophobie en ligne, et les appliquer.
4. soutenir la pleine participation des jeunes à la gouvernance d'internet et faciliter le dialogue avec les autres acteurs.
5. faire du 22 juillet la Journée européenne des victimes de crimes de haine et préparer la commémoration de cette journée avec les victimes et les partenaires de la campagne.
6. concevoir des outils d'éducation et de sensibilisation visant à neutraliser ou limiter l'impact du discours de haine dans les conflits armés et à s'attaquer à la haine et aux conflits interethniques.
7. s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation parmi certains jeunes et élaborer des mesures de prévention fondées sur le travail de jeunesse, l'éducation et l'autonomisation. Concevoir des programmes d'aide aux victimes du discours et des crimes de haine.
8. soutenir le rôle et le travail des militants des droits de l'homme en ligne et offrir une protection efficace aux défenseurs des droits de l'homme et aux donneurs d'alerte qui dénoncent les violations des droits de l'homme.
9. repérer, observer et condamner le discours de haine en apportant une attention particulière à son utilisation dans le débat politique et par des personnalités influentes.
10. inclure la sensibilisation au discours de haine dans les programmes d'éducation et renforcer l'éducation aux droits de l'homme par des contenus portant sur la citoyenneté en ligne.
11. inclure le discours de haine parmi les éléments visés par les programmes et les politiques de lutte contre la discrimination. Proposer un code de conduite aux fournisseurs d'accès à internet, aux médias en ligne et aux réseaux sociaux.

La lutte contre le discours de haine est un travail de longue haleine qui doit se poursuivre au-delà de la campagne. La plus grande attention du Conseil de l'Europe, de ses Etats membres et des citoyens est nécessaire pour que les résultats obtenus par notre mouvement produisent un effet multiplicateur et contribuent à un meilleur internet, à une meilleure Europe pour tous.